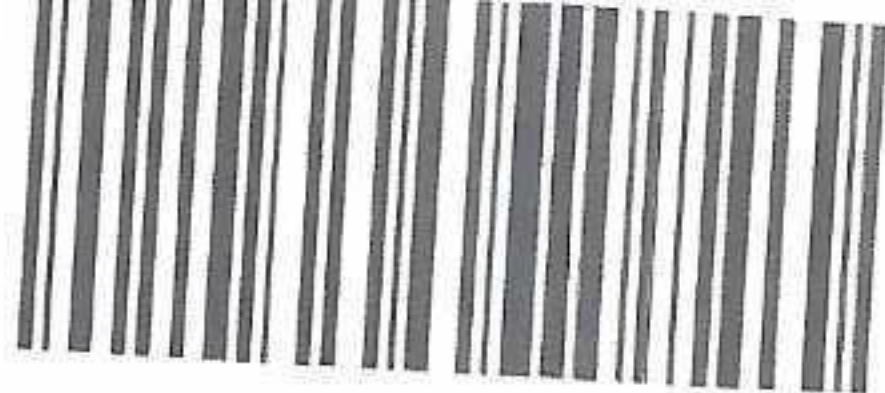




AUTOVISION PL
CONTROLE TECHNIQUE POIDS LOURDS

EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGER

N° d'imprimé : J005731469

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

(3) DATE DU CONTRÔLE

09/09/2026

N° DU PROCÈS-VERBAL

26194595

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

08/10/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGREMENT : **S084J073**

(9) RAISON SOCIALE :

AUTOVISION PL

(3) COORDONNÉES :

421 RUE BENJAMIN FRANKLIN

84130 LE PONTET

04.90.31.75.84

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGREMENT : **084J7013**

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays

BG-324-KJ (F)

Date d'immatriculation

19/01/2011

Date de 1ère mise en circulation

19/01/2005

Marque

M.A.N.

Genre

CAM

Carrosserie

BEN AMO

(1) N° dans la série du type (VIN)

WMAL87ZZ64Y136692

(5) Catégorie internationale

N3

Type/CNIT

L87GL87P18

Energie

GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

406906

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ETAT DE CHARGE : En charge

CATEGORIE DU VEHICULE :

Véhicule à moteur de transport de marchandises

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances majeures

0.4.1.a.2. ÉTAT DE PRÉSENTATION DU VÉHICULE : État du véhicule ne permettant pas la vérification des points de contrôle

0.6.7.a.2. ATTESTATION DE VÉRIFICATION PÉRIODIQUE DU LIMITEUR DE VITESSE : Absente ou non conforme

8.2.22.e.2. OPACITÉ : Contrôle impossible des émissions à l'échappement

8.2.22.f.2. OPACITÉ : Fumée excessive

Défaillances mineures

0.6.6.a.1. JUSTIFICATIF DE SUIVI DES RÉSERVOIRS D'AIR : Absent ou non conforme

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (Avant Droite Latéral, Avant Gauche Supérieur)

6.2.8.a.1. MARCHEPIEDS POUR ACCÉDER À LA CABINE : Marchepied ou anneau de marchepied mal fixé (Droite)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES